

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 54 (1918)

Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

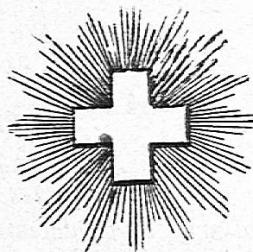
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

41^e ANNÉE

N° 23
Série A



LAUSANNE

15 juin 1918

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.



FRANÇOIS GUEX

1861-1918.

SOMMAIRE : + François Guex. — *Les enquêtes de l'« Educateur »* — *Chronique vaudoise : Dessins d'écoliers. Sage décision.* — *Chronique genevoise : U. I. P. G., Section des dames.*

FRANÇOIS GUEX

1861-1918.

François Guex n'est plus. Le 4 juin, il s'est éteint paisiblement, après des années de souffrances héroïquement supportées. Parmi les diverses fonctions qui ont occupé sa vie si bien remplie, la dernière dont il se sépara fut la rédaction de l'*Educateur*. Nous avons gardé le souvenir ému de l'entrevue dans laquelle il nous remit les archives du journal, en décembre 1916. Déjà alors, sa vie était un martyre, et pourtant son regard vif, ce beau regard qui, au temps de la claire jeunesse, se reposait sur nous avec cette bienveillance et cette affection qu'ont éprouvées tant de maîtres vaudois, son regard était resté le même; les souffrances et les insomnies semblaient en avoir augmenté l'éclat, et les paroles avec lesquelles il nous initia aux difficultés et aux joies de la tâche furent, cette fois encore, des paroles d'encouragement et de vie, des paroles de foi.

Sa vie.

L'un des rares amis à qui il a été donné de le voir jusqu'en ses derniers jours, M. Victor Favrat, rédacteur à la *Revue*, a résumé dans ce journal la carrière du défunt en ces termes :

Fils d'un agriculteur d'Escherin sur Lutry, François Guex naquit dans ce hameau en mars 1861. Il montra de bonne heure des dispositions pour l'étude. Après avoir suivi l'Ecole normale et obtenu son brevet d'instituteur primaire, il enseigna pendant quatre ans dans une institution d'Iéna, tout en poussant, à l'Université de cette ville, ses études en pédagogie aussi loin qu'il est possible. Rentré au pays en 1883, il fut nommé au mois de mai de la même année maître d'allemand à l'Ecole industrielle cantonale. Ce poste, il l'abandonna en 1887, appelé qu'il avait été à enseigner le français à l'Ecole supérieure de Zurich. Mais il ne devait pas tarder à revenir sur les bords du Léman. En avril 1890, le Conseil d'Etat vaudois lui confia la direction de l'Ecole normale, le chargea de l'enseignement de l'allemand au Gymnase classique et l'appela, en qualité de professeur extraordinaire, à la chaire de pédagogie nouvellement créée à l'Université. M. François Guex ne conserva son poste au Gymnase classique que jusqu'en 1894, afin de se donner tout entier à ses élèves de l'Ecole normale et de l'Université. Lorsque la maladie le contraignit, au printemps de 1914, à se démettre de ses fonctions de directeur, il comptait 30 ans d'enseignement public, dont 27 dans le canton de Vaud, 24 à la tête de l'Ecole normale. Dès lors, il fit encore pendant deux ans ses cours de pédagogie à l'Université.

M. François Guex consacra à la préparation de ses élèves ses précieuses connaissances pédagogiques, son expérience, tout son cœur. L'autorité qu'il exerçait sur eux était due non seulement à la haute situation qu'il s'était faite dans le monde enseignant, mais à la confiance qu'il leur inspirait, à l'affection sollicitude avec laquelle il les conduisait vers leur carrière, à la sûreté de sa méthode, à la fermeté de son caractère.

Rappelons les travaux nombreux qui occupèrent en outre M. François Guex pendant cette période si active de son existence : l'organisation de l'Ecole d'application et l'ouverture de deux nouvelles classes; la création de cours spéciaux pour la formation des maîtresses d'écoles enfantines et de travaux à l'aiguille; la refonte générale du programme et les modifications apportées à l'enseignement de la plupart des branches d'études; la réforme du régime des bourses; l'organisation de courses d'études; une active collaboration, comme membre de diverses commissions législatives, aux lois, règlements et plans d'études nouveaux pour les écoles enfantines, classes primaires supérieures, écoles d'enfants arriérés. On sait aussi que c'est encore à ses efforts que l'Ecole normale doit le spacieux bâtiment qu'elle occupe aujourd'hui.

Le défunt a écrit nombre d'ouvrages dont quelques-uns ont fait connaître son nom bien au delà des limites de notre pays. Citons parmi les principaux : *Des recherches phonétiques et de leur application à l'enseignement des langues*, ouvrage imprimé à Zurich en 1890; *De l'éducation professionnelle des candidats à l'enseignement secondaire*, 1892; *L'instituteur primaire en Suisse*, 1896; *Le P. Girard*; des rapports au Conseil fédéral sur le groupe de l'enseignement populaire aux expositions de Genève en 1896 et de Paris en 1900. Mais l'ouvrage capital de M. François Guex est son *Histoire de l'instruction et de l'éducation* (1905), qui en est à sa deuxième édition et qui a été traduit en espagnol. Ce beau livre a été honoré d'une triple souscription du ministère de l'instruction publique de France; il a valu à son auteur une mention très honorable décernée par l'Académie des Sciences morales et politiques, le titre d'Officier de l'instruction publique, le grade de docteur *honoris causa* des Universités d'Iéna et de Zurich, la plaque de commandeur d'un ordre du Portugal, flatteuses distinctions dont il ne parlait jamais et qu'ignoraient même ses amis intimes.

A côté de ces publications, le défunt trouvait le moyen de rédiger *l'Éducateur*, dont il fut le directeur pendant dix-huit ans, ainsi que *l'Annuaire de l'instruction publique*, dont il avait encore publié l'exemplaire de 1917, où se trouve, de sa plume, le chapitre d'un livre en préparation sur la didactique.

Ce labeur immense avait usé prématurément les forces physiques de M. François Guex, sans affaiblir en rien la vigueur vraiment surprenante de son esprit. Jusqu'à son dernier souffle, il conserva intactes les belles facultés qu'il mit sans s'épargner au service de son pays et de la cause de l'instruction publique.

Que dire du citoyen, de l'ardent démocrate, de l'homme resté simple et modeste malgré les honneurs? Ceux qui eurent le bonheur de le connaître savent quelle était la grandeur de son cœur. Ils se sentiront douloureusement étreints en apprenant la triste nouvelle. Leurs pensées iront avec les nôtres à l'admirable compagnie du défunt, à sa fille bien-aimée, êtres qui, depuis la mort d'un fils, étaient toute la joie du meilleur des époux, du plus tendre des pères.

Son œuvre.

Pour apprécier à sa juste valeur l'œuvre accomplie par F. Guex, il faut se reporter au moment où il prit la direction de l'Ecole normale vaudoise. Nos cantons romands possédaient sans doute déjà alors d'excellents maîtres d'école, dont quelques-uns ont même laissé un souvenir ineffaçable ; mais ces maîtres manquaient de principes directeurs et chacun d'eux devait recommencer par la base les expériences de ses devanciers ; il en résultait un empirisme qui, lorsqu'il est le fruit d'observations attentives et de réflexions intelligentes, peut donner de bons résultats immédiats, mais qui ne suffit pas à assurer le progrès général. Qu'on se reporte aux conférences d'instituteurs à cette époque : l'argument capital de ceux qui préconisaient une méthode ou un procédé était : « Voici comment je m'y prends, et cela me réussit. » On ne peut pas étayer sur l'expérience d'un seul une action collective, raisonnée dans l'ensemble et dans les détails ; on ne crée pas la conviction par des affirmations tranchantes. Ce ne sont pas des procédés empiriques personnels à leur auteur, subordonnés à son caractère et au milieu où il enseigne, qui peuvent préparer l'école de demain ; ils ne suffisent pas à mettre la totalité de nos écoles à même de répondre aux besoins du pays, qui se modifient avec le temps. Pour que cela puisse être, il faut qu'un certain nombre de vérités essentielles soient admises par le personnel enseignant *de tous les degrés* sans qu'à chaque occasion des discussions naissent à leur propos, et sans que l'on prétende recommencer toujours l'œuvre du passé. C'est précisément ce qui s'est produit chez nous jusque tout récemment ; nous étions un peu comme des gens qui devraient construire des avions et des sous-marins et qui se querelleraient à propos du principe d'Archimède. C'est à cette anarchie des tendances que F. Guex a voulu mettre fin ; il estimait qu'une doctrine, même provisoire, même revisable, est préférable à l'absence de toute doctrine.

D'autre part, l'Ecole normale vaudoise, qui avait connu des jours d'éclat au temps de Gauthey et qui avait rendu au pays des services considérables, n'en était pas moins traitée avec parcimonie par l'Etat ; parmi les établissements cantonaux d'instruction, elle était un peu l'école du pauvre, que l'on tolère comme une nécessité, et pour qui la condescendance est une marque suffisante d'intérêt. Logée dans deux bâtiments trop étroits, elle était dépourvue des moyens indispensables de perfectionnement. L'institution des « pensions officielles » subsistait encore ; on parquait les futurs

maîtres dans un milieu sans contact avec l'extérieur, quitte à leur reprocher ensuite des allures... particulières.

L'une des premières préoccupations du nouveau directeur fut de chercher à remédier à cet état de choses. Un essai de cours en commun avec les élèves du gymnase ne réussit guère; en revanche, F. Guex fut plus heureux dans d'autres réformes administratives déjà mentionnées plus haut.

Mais c'est dans l'ordre des idées bien plus que dans l'ordre administratif que son influence se fit sentir. Il réussit à instituer à l'Ecole normale un enseignement pédagogique aussi complet que le permet le temps trop restreint des études. Un cours de psychologie appliquée à l'éducation lui servit de base, suivi d'une histoire de la pédagogie, d'un cours de didactique générale] et, en dernière année, d'un cours de didactique spéciale donné par les maîtres de l'école d'application. La combinaison des données théoriques et des exercices pratiques ne fut pas sans produire les plus heureux effets.

Si ce système très heureusement conçu laissa subsister quelques lacunes, cela tient au fait que la base psychologique était donnée aux élèves à un âge où ils manquent encore de la culture générale indispensable pour en sentir l'intérêt et la portée. F. Guex chercha à remédier à cet inconvénient par une forme d'enseignement extrêmement simple; ses leçons revêtaient la forme d'entretiens familiers; il aimait à condenser les idées essentielles de ses cours en vérités générales souvent répétées, destinées à laisser aux candidats à l'enseignement tout au moins une sorte de catéchisme éducatif qu'ils puissent soumettre ensuite à l'épreuve de leur propre expérience. Il y avait là bien autre chose que les clichés ou les recettes que certains se sont obstinés à y voir: il y avait le résultat de nombreuses années de labeur, d'études et de réflexion. Au cours des leçons, les élèves avaient à prendre librement des notes qu'ils devaient rédiger à domicile; ils se créaient ainsi à eux-mêmes leur propre théorie, ceux du moins qui avaient vraiment la vocation, et à qui leurs aptitudes permettaient de joindre leurs réflexions propres aux directions de leur maître; si, pour d'autres, cet enseignement ne produisait pas tout son effet, nous ne voyons pas comment il en pourrait être autrement tant que les élèves-maîtres seront appelés à faire leur éducation professionnelle avant de posséder la maturité d'esprit que des études plus complètes peuvent seules procurer.

Cependant, sous cette action soutenue, et en dépit des déficits

inhérents à une institution qui doit poursuivre des buts si multiples, l'Ecole normale vaudoise prit au bout de peu d'années de la direction de F. Guex ce caractère d'école professionnelle véritable qui est l'une de ses raisons d'être. Peu à peu, tous les cours subissent l'impulsion du directeur et s'orientent en vue de la carrière future des élèves; un grand sérieux anime toute l'institution; la personnalité de son directeur rayonne sur elle; une entente parfaite entre ses collaborateurs immédiats, les maîtres des classes d'application et lui, donne à l'enseignement pédagogique une unité remarquable. F. Guex trouve dans le chef du Département de l'Instruction publique d'alors, Marc Ruchet, un soutien précieux dont l'aide s'affirme en faisant doter l'Ecole normale d'un bâtiment modèle. Sûr d'une voie désormais nettement tracée, F. Guex étend son action; avec l'aide de son personnel et celle de maîtres gagnés à ses idées, il joue un rôle prépondérant dans l'élaboration du nouveau plan d'études des écoles primaires vaudoises. On a pu critiquer certains détails de cette œuvre; l'esprit général qui l'anime et qui s'exprime si bien dans ses *Instructions générales*, en reste inattaquable. On pourra reviser, alléger quelque peu; on n'en sacrifiera pas impunément le but élevé; et si ce but ne fut pas toujours atteint, c'est que trop souvent la lettre a tué l'esprit, ou bien encore que le souci de résultats immédiats a dominé celui d'une éducation véritable.

La conception du rôle de l'instituteur qu'avait F. Guex était en effet des plus élevées. Il voyait dans ce fonctionnaire le serviteur le plus utile du peuple, celui dont le devoir est de créer des caractères plus encore que d'instruire; et il jugeait toute action éducative impossible sans un accord parfait entre l'orientation morale et intellectuelle du corps enseignant et les traditions de la nation qui lui confie ses enfants. C'est ce qui explique de sa part une série de compromissions dans lesquelles certains esprits absolus ont voulu voir des faiblesses regrettables, alors qu'elles étaient en réalité le sacrifice de vues personnelles au but général à réaliser. Bien qu'il fût affranchi de certaines formes extérieures de la religion, F. Guex n'en possédait pas moins sa religion intérieure; il voyait dans la foi séculaire du peuple un élément primordial d'éducation morale; en inscrivant l'histoire biblique en tête du programme (tout en laissant aux parents de l'élève la faculté d'en faire dispenser leur enfant), il voulait placer l'éducation générale de la conscience sur le terrain même où l'histoire de la nation vaudoise l'avait placé. Théoricien averti de l'enseignement, il n'entendait

pas pour autant imposer d'autorité l'application d'une doctrine pédagogique déterminée aux maîtres qui s'étaient créé, par leur propre expérience, une méthode adaptée à leur nature ; loin de posséder dans ce domaine l'étroitesse d'esprit qu'on lui a prêtée parfois, il faisait preuve de largeur d'idées et d'un sens réel des possibilités. Tout en exigeant de ses élèves une préparation théorique et pratique conforme à l'idéal qu'il leur proposait, il avait ce sens de la relativité des choses sans lequel une œuvre qui s'adresse à la collectivité demeure trop souvent stérile.

* * *

C'est ici le lieu de nous demander quel fut l'apport de F. Guex dans le domaine des idées. Nous avons fait allusion à sa conception générale de l'enseignement; nous avons brièvement caractérisé le maître et le directeur. Que fut le pédagogue ? quels furent ses initiateurs spirituels ? quelle place occupe-t-il dans la lignée des hommes d'école contemporains ?

Pour répondre à ces questions comme il convient, nous devons une fois encore nous reporter à l'époque où F. Guex assuma ses lourdes fonctions et même à celle où il poursuivit ses études pédagogiques. En France, la loi Ferry avait à peine commencé à déployer ses effets ; l'école populaire de la grande république était bien loin du degré d'avancement que trente années de travail soutenu lui ont procuré aujourd'hui. En Angleterre, l'enseignement secondaire et supérieur, bien que figé dans des formes quelque peu surannées, restait au bénéfice d'une tradition séculaire ; mais l'école primaire n'y était pas encore une institution d'Etat ; et l'on ne parlait guère des méthodes américaines.

Incontestablement, le degré d'instruction le plus élevé était alors atteint par des pays de langue allemande, qu'il s'agisse de quelques cantons suisses ou des Etats les plus avancés de l'empire german. La vague pangermanique n'avait pas encore menacé de submerger l'univers, ou du moins on n'en soupçonnait ni le danger, ni même l'existence. Au moment où F. Guex poursuivait ses études à Iéna, la petite ville thuringienne était encore l'image à peine grossie de celle qu'avait illustrée Schiller, le citoyen de l'univers. Et quel milieu pour se préparer à la vie active ! Une université, centre de toute l'activité locale, une université dans laquelle la religion moniste n'avait pas encore tué l'amour de l'humanité ; une université donnant une place d'honneur aux maîtres qui traitaient les questions d'éducation dans leurs détails les plus

infimes (car, selon la formule qu'affectionnait F. Guex, rien n'est petit en ces matières); une université mettant à la disposition des étudiants qui se vouaient à l'enseignement une école d'application de tous les degrés, dans laquelle de futurs docteurs des sciences les plus hautes ne croyaient pas déchoir en apprenant à lire à de petits enfants du peuple. Ils croyaient si peu déchoir, qu'ils estimaient au contraire indispensable à leur préparation professionnelle de suivre pas à pas dans leur développement les petits écoliers que des parents confiaient à leur sollicitude.

Depuis le temps déjà lointain où le pasteur Ziller avait transplanté de Leipzig à Iéna cette institution destinée à propager par l'exemple les idées de Herbart (le professeur de Goëttingue qui, dès le début du dix-neuvième siècle, transposa dans le domaine métaphysique les intuitions de Pestalozzi), l'« Uebungsschule » avait été agréée par le Ministère de l'Instruction publique de Weimar; les étudiants affluaient non seulement d'Allemagne, mais de Suisse, de Serbie, de Bulgarie, de Suède, de Finlande et même des Etats-Unis et du Japon. Au très rigide auteur de l'*Allgemeine Pädagogik* avait succédé Stoy, l'homme d'école dont l'influence sur F. Guex fut la plus considérable. C'est que, selon le témoignage que nous avons recueilli de la bouche même de son disciple vaudois, Stoy avait su dépouiller la doctrine zillerienne de ce qu'elle avait de trop absolu, pour en faire avant tout un principe d'action. Systématiser l'enseignement, sans lui enlever ce qu'il doit avoir de primesautier et de vivant; s'en servir pour influencer la personnalité de l'élève, tout en respectant sa nature propre; faire de la communication même du savoir, de la forme qu'elle revêt, un exercice utile de l'esprit; mettre en jeu aussi souvent que possible les sentiments esthétiques et moraux, afin de provoquer la formation d'une individualité consciente de ses devoirs plus encore que de ses droits, telle était en résumé la doctrine éducative que F. Guex rapporta de Iéna, celle qui mûrit en lui au temps où il enseignait les langues; telle fut celle qu'il s'efforça d'impartir à ses élèves.

Peut-être notre regretté maître nourrit-il quelques illusions sur la valeur éthique de cette doctrine; peut-être aussi s'attacha-t-il trop, parfois, à son côté purement formel. C'est du moins le reproche que suscita son fameux rapport sur l'*Enseignement éducatif*, présenté au congrès de Genève, en 1896. La doctrine de l'intérêt et de l'aperception, exposée pour la première fois au public scolaire romand sous une forme systématique, avec ses

corollaires herbartiens des étapes de la leçon et de la concentration, ne laissa pas d'effaroucher maints lecteurs et maints auditeurs qui ne s'étaient jamais doutés auparavant que l'enseignement pût être une chose aussi compliquée. Il n'est pas facile, en vérité, d'exposer une doctrine nouvelle ou supposée telle à un public trop habitué à instruire autrui pour admettre qu'on l'instruise à son tour.

Bien que ce travail ait fait époque dans l'évolution des idées pédagogiques de chez nous, l'influence de F. Guex sur les milieux scolaires romands eût été moindre s'il avait conservé à ses publications ultérieures le caractère strictement doctrinaire de son Rapport de 1896. Mais, depuis qu'il s'était consacré uniquement aux questions d'enseignement, il subit d'autres influences, qui vinrent enrichir, sans les modifier dans leur essence, celles qui s'étaient exercées sur lui en Allemagne. Son enseignement d'une part, la préparation de son *Histoire de l'instruction et de l'éducation* d'autre part, l'avaient mis en contact étroit avec les œuvres des maîtres de la pensée française, Rabelais, Montaigne, Descartes, Rousseau. Il lisait et relisait Montaigne, pour qui il avait une pré-dilection marquée. Et par-dessus tout il était revenu à Pestalozzi et à Girard. Il fut certainement l'un des hommes d'école suisses qui connut le mieux l'œuvre du philanthrope de Neuhof, l'un de ceux qui l'étudia avec le plus d'amour. Il faut avoir vu ses yeux se mouiller de larmes à la contemplation du portrait de Pestalozzi qui représente avec tant de fidélité la figure tourmentée du « père des orphelins » au moment de sa grande détresse, il faut avoir vu cela, dis-je, pour comprendre tout ce que F. Guex cachait de sensibilité et de cœur sous des dehors quelquefois sceptiques ou même volontiers railleur.

Une autre source d'influence se manifesta sur notre regretté maître, lorsqu'il apprit à connaître de plus près l'œuvre magnifique accomplie en France par l'école laïque. Non pas qu'il l'admirât sans réserve ; il sentait les faiblesses d'une institution que de cruelles nécessités historiques obligeaient à transplanter sur un sol nouveau l'antique école de France, fille docile de l'Eglise. Mais le séjour qu'il fit à Paris en 1900 comme délégué du Conseil fédéral à la division scolaire de l'Exposition universelle, les relations personnelles qu'il noua avec quelques-uns des représentants les plus en vue du monde scolaire français, notamment avec F. Buisson, J. Payot et E. Petit, lui ouvrirent des horizons nouveaux et lui firent comprendre et aimer l'école française. Il apprit à voir dans les continuateurs de l'œuvre de Jules Ferry, non point des

sectaires farouches et intransigeants, mais des représentants authentiques d'une civilisation très vieille et très libérale.

* * *

Lorsqu'en 1899 F. Guex assuma la direction de l'*Educateur*, il avait à peu près achevé l'évolution à laquelle nous venons de faire allusion. Ses états de service étaient tels, qu'ils lui assuraient auprès de ses lecteurs un ascendant remarquable. Que l'on parcoure les nombreux articles qu'il publia au cours des premières années de son activité de rédacteur, que l'on examine l'ensemble des livraisons si riches d'idées que constituent les collections de notre revue romande à cette époque, et l'on se rendra compte de l'importance considérable de l'œuvre accomplie alors par elle. Visiblement, le rédacteur de l'*Educateur* y poursuit des buts assez divers : tout en remplissant ses devoirs d'informateur, il étudie des questions de pédagogie théorique et pratique, donnant lui-même l'exemple, ou confiant à des collaborateurs formés à son école le soin de développer certains points de son programme, soit dans des articles de fond, soit dans des leçons types ; enfin il cherche à faire de l'*Educateur* une revue éclectique qui puisse intéresser des lecteurs de l'étranger ; il s'assure un correspondant régulier à Paris, un autre en Belgique, un troisième en Allemagne.

Il n'appartient pas à son successeur à la rédaction de l'*Educateur* de juger dans quelle mesure le format de notre modeste revue se prêtait à l'exécution d'un programme aussi étendu ; les circonstances de cette époque en permettaient la réalisation beaucoup mieux qu'aujourd'hui ; le papier et la main-d'œuvre étaient alors si bon marché, que l'on pouvait encore faire bonne chère avec peu d'argent. Ces heureux temps, dont nous n'avons pas su apprécier toute la douceur, reviendront-ils jamais ? C'est le secret de l'avenir ; avec beaucoup de nos collègues, nous reportons notre pensée avec joie à ces années fécondes ; elles ont semé une moisson dont l'école de nos divers cantons a largement profité et dont elle profitera sans doute longtemps encore.

* * *

L'une des anomalies de notre système scolaire qui frappa le plus F. Guex dès son retour à Lausanne fut l'absence de préparation professionnelle du corps enseignant secondaire. Il lui paraissait aussi absurde de laisser de jeunes licenciés faire leurs expériences pédagogiques *in anima vili*, au risque de les voir s'engager dans

une voie erronée dont l'habitude ferait une ornière, que de laisser le premier venu s'exercer à la médecine ou à la chirurgie. Il rêvait d'un corps enseignant vouant à tous les degrés de l'école la même sollicitude aux questions d'éducation. Il eût voulu voir universitaires et primaires collaborer dans un même esprit d'initiative et de progrès à la création d'une école *nationale*, qu'unirait des principes communs, bien que divers dans leurs applications. Il exposa ses idées sur cette question dans un premier rapport à la Société vaudoise des maîtres secondaires, en 1892. L'opposition que rencontrèrent ses justes revendications aurait lieu de surprendre de la part de gens cultivés, si l'on ne savait que, de toutes les sciences, celle de l'enfant est une des moins répandues, parce que chacun croit la posséder. L'opinion que « savoir, c'est savoir enseigner », régnait encore souveraine parmi les intellectuels vaudois ; et la vérité nous oblige à dire que si l'opposition à laquelle nous venons de faire allusion revêtut un caractère aigu et parfois malveillant, il faut l'attribuer au fait que F. Guex n'était pas lui-même un diplômé universitaire. Périssent les études, pourvu que les diplômes vivent !

Cette opposition ne désarma nullement lorsque, le principe de la nécessité d'une certaine préparation théorique ayant été officiellement reconnu, une chaire de pédagogie fut créée à l'Université et que, de chargé de cours qu'il était, F. Guex devint professeur extraordinaire. Quant à la préparation pratique réclamée par le nouveau professeur, elle demeura à l'état d'ébauche. Pour certaines personnalités, la pédagogie restait une « bonne blague », une invention de pédants, une hantise de primaires en mal de jouer un rôle.

Il serait probablement inexact de dire que F. Guex ne souffrit pas de cette attitude, en dépit d'une philosophie quelque peu détachée et d'un fonds de gaieté bien vaudoise qui l'aiderent fort à surmonter les difficultés de la vie. Il serait non moins faux de prétendre que le sentiment de travailler dans un milieu semi-hostile lui ait permis de donner toute sa mesure à l'Université. Du moins eut-il la satisfaction de voir un maître dont la haute école lausannoise est fière à juste titre, M. Maurice Millioud, partager ses convictions. La création récente d'une section de pédagogie à l'Université, avec trois professeurs attitrés (MM. Millioud, Deluz et Savary), fut la réalisation partielle du rêve caressé, il y a vingt-cinq ans, par F. Guex. Si nous sommes sûr qu'il s'en est réjoui en son cœur, il serait bien humain qu'un peu d'amertume ait été

mêlée à sa joie ; du moins a-t-il eu la satisfaction de se dire qu'il avait été le premier artisan d'une œuvre qui ne peut que se développer et porter de bons fruits.

* * *

C'est en 1905 que parut l'*Histoire de l'Instruction et de l'Education*. Elle est le résultat de quinze années de recherches patientes, de lectures approfondies et d'un commerce suivi avec des hommes d'école de tous pays. L'un des buts de l'ouvrage était de mettre en rapport éducateurs français et éducateurs allemands, dont le tort, aux yeux de F. Guex, était de s'ignorer réciproquement. Il disait dans sa préface :

Les auteurs allemands semblent ignorer les succès scolaires enregistrés par la France, où le gouvernement de la troisième République a assis l'école nationale sur des bases solides et organisé un système d'éducation qui fait l'admiration de l'étranger non prévenu.

D'autre part, les ouvrages français ne font pas de place ou ne font qu'une place insuffisante à la pédagogie allemande, en particulier au mouvement puissant issu de Herbart et de ses disciples, et qui a engendré une pédagogie vraiment éducative et scientifique.

L'originalité de l'ouvrage consistait à montrer les conceptions éducatives des différentes époques dans leurs rapports avec les grands mouvements d'idées qui les caractérisent, et à faire voir dans les institutions scolaires des diverses nations un produit naturel de leur mentalité propre et de leurs institutions politiques. Cette base était extrêmement heureuse, et il n'est pas surprenant que cet ouvrage ait pris la tête des œuvres similaires de langue française.

On a reproché à son auteur de n'avoir pas tenu compte comme il l'aurait fallu des mouvements d'idées les plus récents, tout particulièrement des recherches de la pédagogie expérimentale ; mais si l'on se reporte à l'époque où le livre parut, cette lacune s'explique aisément. Elle s'explique encore par le fait que F. Guex n'avait pas la prétention d'être un savant de laboratoire ; il estimait — nous n'appréciions pas s'il avait tort ou raison — que l'observation intelligente de l'enfant telle que l'ont comprise Comenius, Rousseau, Pestalozzi, Herbart et leurs successeurs, suffit à établir une doctrine éducative fructueuse et conforme aux besoins de l'école publique. Son rôle d'historien n'a pas pu lui faire oublier tout à fait qu'il était le représentant d'une tendance déterminée, bien qu'il n'ignorât pas que cette tendance serait

dépassée un jour, comme avaient été dépassés des points de vue antérieurs au sien. Il a voulu accomplir sa tâche dans la mesure de ses forces et de ses convictions, et laisser à d'autres le soin de la continuer en ce qui concerne des points de vue nouveaux dont le bien-fondé et surtout l'utilité pratique ne lui paraissaient pas encore suffisamment démontrés pour qu'il pût prendre sur lui de les apprécier dans une œuvre historique.

Il avait rêvé un complément important à cet ouvrage, une *Didactique générale* qui aurait fixé les grandes lignes et les détails de cet enseignement éducatif dont il a fait le leitmotiv de tous ses travaux. Pourquoi cette œuvre n'a-t-elle pas vu le jour? Est-ce parce que, trop absorbé par des besognes administratives multiples, F. Guex n'a pas trouvé le temps et la tranquillité d'esprit nécessaires à un travail de cette envergure? Est-ce parce que les premières atteintes de la maladie se sont fait sentir avant qu'il pût espérer la mener à bonne fin, ou bien est-ce parce qu'il pressentait qu'elle serait vieillie avant d'avoir produit les fruits qu'il en attendait? Toutes ces raisons ont sans doute eu leur part dans cette renonciation. L'article paru dans l'*Annuaire de 1917*, sous le titre *Quelques principes généraux de didactique*, nous montre quelle aurait été l'orientation générale de ce livre. Il est intéressant au plus haut point de noter que, si l'expérience a mûri son auteur, si elle lui a fait voir, à côté du dogmatisme herbartien qui avait nourri sa studieuse jeunesse, d'autres conceptions moins affirmatives peut-être, sinon moins riches de conséquences, il n'en reprend pas moins les idées essentielles de son Rapport du congrès de Genève, et affirme à nouveau sa foi dans l'idéal de ses jeunes années. C'est que F. Guex ne pouvait oublier qu'il avait dépensé le meilleur de ses forces pour donner à l'école romande ces normes directrices sans lesquelles aucune action concertée n'est possible; il ne pouvait oublier que, au propre comme au figuré, il avait usé son cœur à cette tâche.

* * *

Dans un article ému, consacré à celui pour qui il fut un compagnon des bons et des mauvais jours, M. William Rosier écrivait dans le *Genevois*:

Son œuvre restera. Vrai fils de la terre vaudoise, il connaissait à fond le pays romand et s'était profondément pénétré de son esprit. Son influence, en matière d'éducation, y fut considérable. Nul mieux que lui, en effet, n'était capable d'adapter à notre génie les méthodes pédagogiques nouvelles qu'il avait éprouvées au creuset de l'expérience...

Il a eu la foi, l'enthousiasme, et ceux qui l'ont connu dans l'intimité peuvent dire quels étaient les trésors de son cœur, trésors de bonté, d'affection, de dévouement. Les éducateurs genevois garderont fidèlement le souvenir de cet homme aussi distingué par les sentiments que par l'intelligence, aussi savant que modeste et aimable.

Nous joignons notre hommage à celui qu'on vient de lire. De toutes les façons de servir le pays, F. Guex a choisi la plus efficace : il s'est voué à l'école primaire parce que, ainsi qu'il aimait à le répéter, « elle plonge ses racines dans l'âme populaire »¹.

C'est parce qu'il avait vu dans la Société pédagogique de la Suisse romande un organisme puissant, poursuivant la réalisation du même but, qu'il en était devenu l'un des membres les plus actifs et les plus dévoués. Elle gardera fidèlement sa mémoire, elle inscrira son nom à son livre d'or, à côté de ceux de Numa Droz, son fondateur, et d'Alexandre Daguet, premier rédacteur de son organe ; et surtout elle continuera son œuvre.

ERNEST BRIOD.

PENSÉES

C'est une faute bien grave que de présenter à l'enfant, dès le début de ses études, des notions abstraites et générales, qui ne correspondent à rien dans son expérience. Comment lui parler des fleuves, des océans, des montagnes, sans lui avoir fait observer d'abord le ruisseau, l'étang ou le lac, la colline qui se trouve dans son voisinage ? Comment lui apprendre les grands mots de charité, de devoir et de vertu, sans avoir au préalable éveillé dans son cœur les sentiments moraux, par des expériences tirées de la vie de tous les jours ? On édifie ainsi sur le sable, et l'on jette la semence sur un champ non labouré. L'enseignement prend racine dans le champ d'expérience de l'enfant. FRANÇOIS GUEX.

Que dirait-on d'un médecin qui voudrait apprendre son art tout seul, de lui-même, sans faire un stage dans les cliniques des hôpitaux, sans tenir compte des expériences accumulées par ses devanciers, et qui renouvelerait sur ses malades toutes celles que les siècles précédents ont faites avant lui, sinon que c'est un empirique, un charlatan ou même un insensé ?

Le maître, le professeur qui entre à l'aventure, au petit bonheur, dans la carrière de l'enseignement, sans savoir ce qu'il a à faire et comment il doit le faire, d'où il part et où il va, sans connaître les méthodes d'enseignement et les règles d'une bonne organisation scolaire, est semblable au médecin dont nous venons de parler. F. GUEX.

L'enseignement est une partie de l'éducation ; il complète les connaissances que l'enfant acquiert par l'expérience et par les relations avec ses semblables.

F. GUEX.

¹ W. Rosier, article cité.

LES ENQUÈTES DE L'« ÉDUCATEUR »

5^e enquête : La question des examens.

Suite des réponses provenant du canton de Vaud.

7.

1. Je ne suis pas satisfait de la forme d'examen en usage dans nos classes. L'expert éprouve de la difficulté à interroger l'élève. Il ne juge pas le fond des connaissances acquises, mais il attache toute l'importance au débit purement verbal. L'élève se trouve-t-il « à court », l'expert ne sait pas le sonder et voir s'il a une idée de l'ensemble du sujet. Il le questionne pour lui faire trouver un fait particulier que lui, expert, vient de lire dans le livre.

Il faudrait un jury composé d'au moins deux personnes ; les écoliers, dont la patience est mise à l'épreuve sept heures durant, sont bien naturellement énervés ou... endormis lorsque enfin on les interroge.

2^o Je ne suis pas partisan de l'augmentation du nombre des inspecteurs.

3^o Il faut un examen oral nécessaire pour la revision soignée de toutes les matières apprises pendant l'année scolaire. C'est un stimulant puissant qui fixe, en somme, un but rapproché à l'étude dont l'enfant saisit difficilement les conséquences lointaines.

4^o Dans les courses de sports, les expositions industrielles ou commerciales, les concours de bétail et autres, on choisit le jury parmi des spécialistes ; ne pourrait-on pas aussi instituer des commissions d'examen composées de membres du corps enseignant accompagnés, bien entendu, de représentants des autorités communales ?

F. C.

8.

Êtes-vous satisfait de la forme d'examen en usage dans nos classes ?

Certes pas. A moins de faire subir préalablement la même épreuve aux experts qu'aux enfants. Combien de fois n'avons-nous pas remarqué les « gaffes » de ces Messieurs, qui ne connaissent — à part de rares exceptions — rien de la pédagogie ou mieux de l'art d'interroger ! Lorsque nos Commissions scolaires seront composées de personnes, dames ou messieurs, peu importe, au courant de nos méthodes, nous ne critiquerons plus, à la condition que nous ayons notre mot à dire, soit en interrogeant, soit en discutant les notes assignées et les comparant avec celles obtenues pendant l'année. Que dire des examens de solfège aussi ? Quant à l'appréciation des dessins et de la tenue des cahiers, il y aurait lieu également de changer le mode de faire et, pour garantir l'impartialité, de procéder un peu à la façon de l'examen des travaux à l'aiguille.

Les examens ont du bon, ne serait-ce que pour avoir l'occasion de voir une fois les commissions scolaires et de discuter avec elles. Ne les supprimons pas.

A. N.

Dans un prochain numéro, nous publierons les réponses qui nous sont parvenues du canton de Genève.

On ne conçoit pas un enseignement qui n'aurait pas pour but primordial l'éducation. Instruire sans atteindre le cœur et la volonté, c'est faire une œuvre imparfaite sinon inutile, parce qu'elle est synonyme de dressage, de verbiage et de vain formalisme.

F. GUEX.

CHRONIQUE VAUDOISE

Dessins d'écoliers. — Le samedi 25 mai dernier s'est ouverte à l'Ecole normale une exposition de dessins des élèves de nos classes primaires supérieures. En présence de M. le conseiller d'Etat Dubuis, chef du Département de l'instruction publique, et d'une assistance nombreuse, M Savary, chef du service de l'enseignement primaire, qui avait eu l'idée de cette exposition, en a dit la raison d'être : il s'agissait de juger des fruits de la nouvelle méthode de dessin inaugurée il y a une dizaine d'années, et dont nous sommes redevables à MM. R. Lugeon et G. Payer. Ces dessins, pris sans avertissement parmi les travaux habituels des élèves (croquis au crayon ou à la plume, aquarelles, scènes de genre, illustrations de fables de La Fontaine) ont été une révélation pour beaucoup. M. Savary a félicité vivement les auteurs de la méthode, ainsi que les maîtres chargés de l'appliquer, lesquels ont d'autant plus de mérite qu'ils ne sont pas des spécialistes.

M. R. Lugeon, appelé à dire son sentiment, s'est déclaré satisfait. Il reste évidemment des progrès à réaliser, mais ce qui a été obtenu est fort réjouissant.

A. R.

**** Sage décision.** — Le Conseil communal d'Avenches, sur préavis de la Commission scolaire et de la Municipalité, a fixé comme suit les traitements du personnel enseignant :

Instituteurs : Traitement initial, fr. 2600 ; 4 augmentations communales de 75 (une tous les 5 ans) ; indemnité de logement fr. 500.

Institutrices : Traitement initial, fr. 1800 ; augmentations, 4 de fr. 50, indemnité de logement, fr. 300.

Fœbelienne et enfantine : Traitement initial, fr. 1200 ; 4 augmentations de fr. 50, indemnité de logement, fr. 300.

A. R.

CHRONIQUE GENEVOISE

U. I. P. G. Section des Dames. — Le 15 mai, la Section des Dames de l'U. I. P. G. a eu le plaisir d'ouvrir sa séance par un chœur exécuté par le groupe chorale récemment formé; elle se félicite de cette innovation heureuse.

Si l'admission de trois nouvelles recrues : Mme Dupont-Gertsch, Mles G. Weil et H. Brand nous réjouit, nous déplorons la perte de deux membres, enlevés à leur famille en pleine jeunesse : Mles Chouet et Rappaport.

Nous constatons que notre protestation au sujet de la vente des cartes postales immorales a reçu bon accueil; promesse nous est faite qu'une surveillance sérieuse sera exercée à l'avenir. Nous donnons notre adhésion au projet de Code pénal suisse, et, par un modeste don, nous témoignons de l'intérêt que nous portons à la création, à Genève, de l'Ecole suisse d'études sociales pour femmes.

La séance se termine par un entretien sur la révision des statuts de notre Caisse de Prévoyance et par une communication de Mlle Nita Dubois sur les avantages que procure l'étude de l'espéranto.

B. B.

Le devoir de consacrer ce numéro à la mémoire de notre ancien rédacteur nous oblige à retarder la publication de nombreux articles et comptes rendus déjà composés. (Réd.)



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines,
Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre,
marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

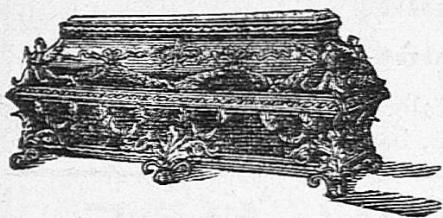
Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).

10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

LAUSANNE
Ecole LÉMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAUREATS
Maturité

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.



(J. H. 5699 B.)

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**. Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

INSTITUT J. J. ROUSSEAU

Cours de vacance

à La Chaux-de-Fonds
du 22 au 31 juillet

à Locarno du 30 août au 6 septembre.

Psychologie de l'enfant. Pédagogie expérimentale. Orientation professionnelle.
Renseignements et programmes : Taconnerie, 5, Genève.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

MAIER & CHAPUIS

10

0
0

au comptant
aux instituteurs
de la S. P. V.



Rue et Place
du Pont

LAUSANNE

MAISON
SPÉCIALE
de
VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES
Officiers

Toute la
CHEMISERIE



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

EDITION FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ☺ Vevey ☺ Neuchâtel

La maison FŒTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le catalogue détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIVRE ANNÉE — NOS 24-25.

LAUSANNE. 29 juin-6 juillet 1918

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces.

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BENOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Les augmentations de traitement pour années de service dues au personnel enseignant primaire pour le 1^{er} semestre 1918, pourront être encaissées dès le 5 juillet aux recettes de district.

Celles du district de Lausanne seront payées à la Banque cantonale vaudoise, sur présentation de la dernière attestation d'année de service délivrée par le Département.

La contribution à la pension de retraite dues pour le 1^{er} semestre 1918 sera perçue à cette occasion. Les membres du personnel enseignant primaire domiciliés dans le district de Lausanne et qui n'ont pas encore droit à l'augmentation verseront cette contribution à la recette du district.

Les augmentations et les contributions concernant le personnel enseignant du cercle de Ste-Croix seront réglés à l'agence de la Banque cantonale vaudoise à Ste-Croix.

**Département de l'Instruction publique
et des cultes.**

Cours préparatoire aux examens pour l'obtention du diplôme d'enseignement primaire supérieur.

Comme l'an dernier, un cours préparatoire destiné : 1^o aux membres du corps enseignant primaire se préparant aux examens pour l'obtention du diplôme primaire supérieur, 2^o aux maîtres primaires supérieurs en fonctions, sera donné, à Lausanne, du 23 septembre au 12 octobre 1918, avec le programme suivant :

Conférences et pédagogie : 9 h. MM. Millioud et Savary, prof.

Français : 18 h. MM. Freymond et Vittoz, professeurs.

Allemand : 18 h. MM. Schacht et Briod, professeurs.

Mathématiques : 15 h. M. May, professeur.

Physique : 12 h. M. Perrier, professeur.

Chimie : 12 h. M. Porchet, professeur.

Physiologie du système nerveux : 6 h. M. Arthus, professeur.

Le cours est gratuit. Un petit subside pourra être accordé aux maîtres primaires supérieurs en fonctions hors de Lausanne.

Les instituteurs et les institutrices qui désirent suivre ce cours sont invités à s'inscrire avant le samedi 6 juillet prochain, à 6 h. du soir, au Département de l'Instruction publique, service de l'enseignement primaire, qui donnera tous les renseignements demandés.

Le Département de l'Instruction publique se réserve le droit de refuser un certain nombre d'inscriptions si celles-ci étaient trop nombreuses. Un programme détaillé sera adressé à la fin de juillet aux personnes dont l'inscription aura été admise.

Département de l'Instruction publique.

INSTITUT ROUSSEAU

Pour constater les progrès de vos élèves en **lecture** et en **orthographe**, procurez-vous les derniers numéros de *l'Intermédiaire des Educateurs*, ou mieux encore, abonnez-vous (1 fr. 50 pour les instituteurs).

S'adresser à l'Institut J. J. Rousseau, Taconnerie, 5, Genève.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours :

INSTITUTEURS : **Grandson (Les Tuilleries)** : fr. 2600 à fr. 2720, logement, jardin ou indemnité, 8 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école. (L'augmentation de fr. 120 a lieu après 10 ans de service dans le canton.) 2 juillet. — **Yverne (Vers Vey)** : fr. 2400, logement, jardin, 8 stères de hêtre à charge de chauffer la salle d'école ; 5 juillet.

Vaux sur Morges : fr. 2400, logement, jardin et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école : 9 juillet. — **La Sarraz** (primaire supérieure), fr. 3000, logement, jardin, bois: 12 juillet. — **Payerne**: fr. 2500, logement, jardin : 12 juillet. — **Institutrice**: **Gland** : fr. 1700, logement, jardin et vigne, 4 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école : 12 juillet.

Caisse d'assurance des Instituteurs bernois.

Nous avons le regret de faire part aux membres de la Caisse d'assurance, à ses amis et à ses connaissances, du décès de

Monsieur le professeur D^r GRAF

fondateur et directeur de la Caisse d'assurance des Instituteurs bernois, qui s'est acquis tant de titres à leur reconnaissance.

La cérémonie d'ensevelissement a eu lieu **jeudi 20 juin 1918**, à 2 heures de l'après-midi, à l'église St-Jean, à Berne.

Berne, 18 juin 1918.

Le vice-président du Comité d'administration:

BIGLER

Le Conseil d'Etat a nommé :

M. Isac Revilliod, diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale, en qualité de directeur du collège et de l'école supérieure de Montreux ;

Mlle Berthe Félix, en qualité de maîtresse secondaire à l'école supérieure de Montreux, à titre provisoire ;

M. René Bornand, mécanicien, en qualité de contre-maître à l'école de petite mécanique de Ste-Croix, à titre provisoire ;

Dame Hélène Bavaud-Mayor, en qualité de maîtresse de travaux à l'aiguille au collège d'Echallens, à titre provisoire.

Dans sa séance du 15 juin 1918, le Conseil d'Etat a confirmé, à titre définitif M. Oscar NICOD, en qualité de maître de sciences au Collège de Rolle.

Enseignement secondaire

Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne.

Un concours est ouvert pour un remplacement temporaire de 4 heures de sciences naturelles dans cet établissement.

Pour renseignements, s'adresser à la Direction.

Envoyer les inscriptions avec curriculum vitæ au Département de l'instruction publique, 2^{me} service, jusqu'au 29 juin 1918, à 6 heures du soir.

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprise aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bons d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1917 et 1918 les mêmes dividendes que pour les 5 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schaehtelin**, Agent général, Grand-Chêne 41, Lausanne.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

Appareils photographiques

neufs et d'occasion

ACHATS

ECHANGES

ACCESSOIRES

Plaques ⚡ Pellicules ⚡ Films pack ⚡ Papiers
Cartes postales
Produits chimiques Expéditions.

CATALOGUES GRATUITS

(C. 4)

A. SCHNELL

Place St-François, LAUSANNE.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève

La Maison fournit tous les modèles de tables d'école sur demande



Tableaux noirs. Porte-cartes géographiques

Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

Librairie PAYOT & C^{IE}, Lausanne

Vient de paraître :

HENRI SENSINE

avec la collaboration de

L. JAYET, U. BRIOD, CH. VIGNIER.

Cours de Langue française

GRAMMAIRE

VOCABULAIRE

COMPOSITION

— Deuxième livre —

A l'usage du Degré Supérieur des Ecoles primaires
de la Suisse Romande.

Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, de Neuchâtel, de Genève, du Valais et de Berne. Un volume illustré, cartonné. Fr. 2,25

La Suisse Romande possède maintenant pour ses écoles primaires un **Cours de langue** qui va permettre de réaliser dans de bonnes conditions l'unification de l'enseignement du français. Il est conforme aux vues de la **Commission intercantonale** qui a adopté les projets primés par le jury au Concours de 1912 : la grammaire, le vocabulaire, la composition y sont traités d'une façon complète, systématique, et, sur bien des points, nouvelle.

On connaît déjà le **Cours inférieur** de M. Charles Vignier, accueilli avec une grande faveur dans les écoles de la Suisse Romande. Celui de M. Henri Sensine et de ses collaborateurs est fondé, comme ce dernier, sur l'observation des faits du langage. Allant du concret à l'abstrait, il emploie la méthode expérimentale et rationnelle afin de développer, chez les élèves, l'esprit d'observation puis les facultés intellectuelles proprement dites, tout en leur enseignant leur langue maternelle. Mais ce n'est pas un simple manuel d'instruction que les auteurs ont voulu faire : comprenant les besoins moraux de leur temps, ils ont visé plus haut. Comme le dit la préface, « ils ont estimé qu'il était bon de donner aux enfants des cantons romands, en même temps que le respect de la langue, le culte de la terre natale et l'amour des sentiments élevés qui ont jusqu'ici maintenu la Suisse libre en contribuant à sa grandeur. »

Nous sommes persuadés que le nouveau **Cours de langue française** aura l'approbation du Corps enseignant.